

CARTULARU DI STAMPA

Signature de la Charte de la Langue Corse par la Fédération des Foires Rurales Agricoles et Artisanales de Corse

***Mercredi 14 mars 2018 à partir de 14h30
Salle Simon' Ghjuvanni Vinciguerra, Cunsigliu di a lingua corsa
ancien tribunal, CORTI***

***Saveriu LUCIANI, Cunsiglieru Esecutivu incaricatu di a Lingua Corsa,
Joëlle TITRANT-SUZZONI, Prisidenti di a FFRAAC, firmani « a Cartula di a
lingua Corsa », in prisenza di Migheli LECCIA, Prisidenti di l'associu
« Parlemu corsu »***

La Charte de la Langue Corse

La Charte de la Langue Corse, promue par la Collectivité Territoriale de Corse depuis 2013 et aujourd'hui par la Collectivité de Corse, a pour objectif principal de favoriser l'usage et la visibilité de la langue corse dans tous les champs de la vie sociale. Son principe repose sur la mobilisation des principaux acteurs insulaires (collectivités publiques, administrations, entreprises, associations) autour de différents domaines tels que la formation des personnels, le développement de la communication interne et externe, la signalétique ou encore l'accueil du public.

En 2015, l'Assemblée de Corse a adopté un plan de développement « *Lingua 2020 : Pianificazioni pà a nurmalizzazioni di a lingua corsa è u prugressu versu una sucità bilingua* », assignant de nouveaux objectifs de progression vers la normalisation de la langue et une société bilingue. En affirmant ainsi l'importance de la langue corse en tant que lien social, il s'agit de poursuivre et de soutenir la mobilisation de l'ensemble des acteurs insulaires et citoyens autour d'un consensus relatif aux enjeux du développement et de la diffusion de la langue dans la société. Aussi, tenant compte de l'état des lieux de la situation linguistique actuelle, le Plan Lingua 2020 préconise une évolution de la charte de la langue corse afin d'adapter de manière cohérente les moyens dédiés en vue de normaliser l'usage de la langue dans la société.

Cette année, la Collectivité de Corse innove sur cet outil de promotion de la langue. En effet, ce dispositif mis en place depuis 2013, a permis d'étudier le comportement de la population par rapport à la langue, d'en mesurer ses représentations, la volonté d'apprentissage et d'utilisation du corse au sein de la société et d'en définir ainsi les besoins. Cela a permis à la Collectivité de Corse d'élaborer une nouvelle Charte de la Langue Corse, dont les modalités seront revues, qui permettra de se positionner en adéquation en fonction des attentes des acteurs et de leurs besoins d'accompagnement en matière de langue corse. Une première phase d'expérimentation a d'ores et déjà été lancée.

En effet, la Collectivité de Corse propose actuellement aux signataires de la charte Lingua corsa un accompagnement financier dans le cadre de leur développement, leur diffusion et leur promotion de la langue corse. Cet accompagnement institutionnel constitue une étape fondamentale dans la construction d'une société bilingue voire plurilingue. Pour répondre à leurs nouveaux besoins et les aider à mener à bien l'ensemble des actions entreprises, la Collectivité de Corse a décidé de les accompagner, concrètement et de façon continue, avec l'appui d'acteurs linguistiques.

Le renouvellement de l'engagement de la Fédération des Foires rurales en faveur de la langue corse

La Fédération des Foires Rurales Agricoles et Artisanales de Corse (FFRAAC) participe à l'organisation de treize événements en milieu rural, en accordant une place privilégiée aux projets de développement élaborés et validés par son conseil. L'objectif principal s'articule autour de la valorisation des activités de production agro-alimentaires, des activités artisanales, culturelles et environnementales. La mise en valeur du savoir-faire ancestral de tous ses acteurs est basée sur la transmission de leur patrimoine, de la langue corse et d'un vocabulaire spécifique à leur métier. Ainsi, et suite à sa première adhésion au dispositif de la Charte de la Langue corse en 2013, la FFRAAC a décidé de renouveler et de prolonger son engagement en faveur de la langue corse.

Un accompagnement continu assuré par le Collectif « Parlemu Corsu ! »

L'accompagnement de la FFRAAC dans la mise en œuvre de sa Charte de la Langue Corse sera assuré par le collectif « Parlemu Corsu ! ». Cet acteur incontournable de la langue corse, depuis dix ans, intervient régulièrement au sein des foires rurales pour promouvoir l'usage du corse. En raison de son expérience, le Collectif avait en 2016 été sollicité par une des foires adhérentes, pour l'aider à optimiser l'usage de la langue corse, à l'écrit comme à l'oral, sur le champ de foire. Le Collectif « Parlemu Corsu ! » s'inscrit donc parfaitement dans cette démarche d'accompagnement des acteurs de la Charte de la langue corse pour les aider à réfléchir à des solutions pour promouvoir et accroître l'usage de la langue corse et s'acheminer ainsi vers une société bilingue.

Ce nouveau dispositif de promotion intègre, d'une part, les principes et engagements communs de la Charte de la Langue Corse (cf. Annexe 1), et introduit, d'autre part un caractère innovant avec l'élaboration des engagements spécifiques par le Collectif accompagnant le signataire. Ainsi, au sein de cette charte, le Collectif « Parlemu Corsu ! » a élaboré et proposé à la FFRAAC une charte spécifique qui pourrait être déclinée de façon générale pour toutes les foires.

La FFRAAC s'engage ainsi à œuvrer pour la promotion de la langue corse à travers la poursuite des actions déjà entreprises et la mise en œuvre de nouvelles opérations. L'usage du corse renforcera le pouvoir attractif des foires, en donnant plus de force à l'aspect authentique que le public recherche et en augmentant leur réception et leur compréhension des usages et savoir-faire insulaires par la transmission de la langue corse.

Annexe 1

Charte de la Langue Corse

PRINCIPES ET ENGAGEMENTS COMMUNS

Considérant le vote unanime de l'Assemblée de Corse du 1^{er} juillet 2005 qui a affirmé « l'importance de la langue corse en tant que lien social, patrimoine et ressource du développement de la Corse » et la nécessité de mobiliser « l'ensemble des acteurs insulaires autour d'un consensus relatif aux enjeux du développement et de la diffusion de la langue dans tous les champs de la vie sociale »,

Considérant que le Plan d'aménagement et de développement linguistiques 2007-2013 adopté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse le 26 juillet 2007 prévoit une « Charte de la Langue Corse » ;

Considérant que cette « Charte de la Langue Corse » a été actualisée dans le nouveau plan « lingua 2020 - Planification pour la normalisation de la langue corse et le progrès vers une société bilingue » adopté le 16 avril 2015 ;

Considérant que l'objectif de la Charte de la langue Corse est de donner à cette langue une plus grande visibilité dans la vie sociale et dans l'espace public,

Considérant que la promotion d'un bilinguisme paritaire français-corse dans la société insulaire se base sur les principes universels de respect de la diversité et de l'égalité entre toutes les langues,

Considérant la déclaration universelle des droits de l'homme, qui énonce que « l'universalisme doit reposer sur une conception de la diversité linguistique et culturelle qui dépasse à la fois les tendances homogénéisantes et les tendances à l'isolement facteur d'exclusion »,

Considérant la Déclaration universelle des droits linguistiques : « toute communauté linguistique a le droit de disposer des moyens nécessaires pour assurer la transmission et la pérennité de sa langue »,

Considérant la charte européenne des langues régionales ou minoritaires, signée par le gouvernement mais à ce jour non ratifiée : « la protection des langues régionales ou minoritaires historiques de l'Europe, dont certaines risquent, au fil du temps, de disparaître, contribue à maintenir et à développer les traditions et la richesse culturelles de l'Europe ».

L'organisme signataire adhère aux trois principes communs aux signataires de la charte :

- En Corse, l'usage de la langue corse est naturel dans la vie économique et sociale et dans l'espace public, aux côtés de la langue française.
- Tout un chacun a droit à une formation à la langue corse, qui est facteur de cohésion sociale, d'intégration et de développement dans notre société.
- Le signataire estime devoir s'engager dans le processus collectif qui permettra à la langue corse de trouver toute sa place dans la société.

Le signataire s'engage :

- à contribuer activement à la présence visible de la langue corse dans la société ;
- à être un des acteurs de la pérennisation de la langue corse et notamment à aider sa transmission aux jeunes générations ;
- à intégrer la dimension de la langue corse dans la vie de l'organisme et dans toutes ses activités ;
- à favoriser l'utilisation de la langue corse pour chaque personne qui le souhaite au sein de l'organisme ;
- à faciliter l'utilisation de la langue corse pour chaque personne qui le souhaite au sein de l'organisme ;
- à intégrer le principe général de bilinguisme et/ou la présence du corse sur tous ses supports signalétiques ;
- à intégrer le principe général du bilinguisme et/ou la présence du corse dans les documents que l'organisme émet.

Cartula di a Lingua Corsa

L'IMPEGNI SPICIFICHI DI A FFRAAC

1. Rispettu di a pulinomia (adopru di a variità dialittali di u locu à u scrittu è à l'urali devi essa una priurità).
2. Affissu unicamenti in corsu.
3. Elaborazioni di prugramma bislinguu (cù u scrittu in corsu più visibili chè quiddu in francesu).
4. Intarvinzioni in corsu à l'apertura di a fiera.
5. Animazioni di dibattitu intornu à a tematica di a fiera in lingua corsa, mittendu traduttori à dispusizioni (da u corsu à u francesu) par ùn lacà da cantu quiddu ch'ùn capisci micca.
6. Rializzazioni una signaletica in corsu (lista à difini).
7. Rializzazioni intarvinzioni in corsu da l'animatori à u microfunu.
8. Missa in piazza di una furmazioni par parmetta à i binivulenti è urganizatori di riceva un insegnamentu à nantu à a lingua corsa.
9. Rializzazioni u più pussibili d'attelli in corsu (prisintazioni di libri, di sosuli di cucina...).
10. Distribuzioni di scritti in corsu par fà un riassuntu di i sfarenti attelli è cusì lacà ni una traccia.
11. Dumanda à l'artigiani d'illustrà u so bancu cù una signaletica spificica in lingua corsa.
12. Incuraghjì u parsunali di a fiera di fà usu u più pussibili di u corsu.
13. Animazioni in corsu ch'è faci participà u publicu cù i cummircianti, à u scrittu è à l'urali, cù un parsunali ricrutatu à posta par iss'affari.
14. Animazioni in corsu pà i ziteddi (pocu importa u ghjocu, ciò ch'è conta hè ch'è l'animatori ùn parlessini chè corsu).

Cartula di a Lingua Corsa

LES ENGAGEMENTS SPECIFIQUES DE LA FFRAAC

1. Respect de la polynomie (utilisation prioritairement à l'oral et exclusivement à l'écrit, la variété dialectale du corse utilisé dans la localité où est implantée la foire).
2. Affiche uniquement en langue corse.
3. Elaboration du programme bilingue, avec l'écrit en langue corse plus visible que celui en langue française.
4. Interventions en langue corse à l'ouverture de la foire.
5. Animation du débat qui concerne la thématique de la foire, uniquement en langue corse, tout en mettant des traducteurs (du corse au français) à disposition pour que personne ne soit exclu de la discussion.
6. Réalisation une signalétique générale en langue corse (liste de mots à définir).
7. Réalisation au micro de l'animateur de prises de paroles régulières en langue corse.
8. Mise en place une formation pour permettre aux bénévoles et organisateurs de recevoir un enseignement sur la langue corse.
9. Réalisation le plus possible d'ateliers en langue corse (présentation de livres, de recettes de cuisine...).
10. Distribution d'un résumé des différents ateliers réalisés pour laisser ainsi une trace écrite en langue corse.
11. Demande aux exposants d'illustrer leur stand avec une signalétique spécifique en langue corse.
12. Encourager le personnel de la foire d'utiliser le plus possible la langue corse.
13. Réalisation d'une animation en langue corse qui fait participer le public et les commerçants, à l'écrit comme à l'oral. Un personnel doit être spécialement dédié à cela (pourquoi pas les étudiants).
14. Réalisation d'animations en langue corse pour les enfants (peu importe le jeu, l'essentiel est que les animateurs ne parlent que corse).